



Baromètre PRISM'EMPLOI



COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE JUILLET 2019

Après -3,4 % en mai et en juin, l'emploi intérimaire enregistre une baisse plus prononcée de -7,6 % en juillet.

Les évolutions sectorielles sont désormais toutes orientées à la baisse.

- Les secteurs de l'industrie (-10,6 %) et des transports (-8,4 %) enregistrent des diminutions d'emploi plus marquées que la moyenne ; néanmoins, la tendance dans ce dernier secteur s'apprécie de 1,6 point par rapport au mois précédent.
- Après +0,4% en juin, le travail temporaire dans le commerce enregistre une baisse de -6,1 %.
- Dans les services, après le rebond de 7,7 % en juin, l'emploi intérimaire baisse de -2,9 %.
- La tendance dans le secteur du BTP se replie pour atteindre -2,7 % (après +3,7 % en juin).

Dans la droite ligne de ces tendances négatives sectorielles, l'ensemble des catégories professionnelles est orienté à la baisse :

- Les cadres et professions intermédiaires sont les moins durement touchés avec -2,2 %.
- Après une stagnation de leurs effectifs en juin, les employés sont en baisse de 9,8 %.
- L'évolution chez les ouvriers qualifiés se situe en dessous de la moyenne avec -9,7 % et celle des ouvriers non qualifiés enregistre une tendance légèrement supérieure à la moyenne avec -7,1 %.

La baisse des effectifs intérimaires enregistrée depuis le 4^{ème} trimestre 2018 doit être relativisée :

- En croissance depuis janvier 2015, l'intérim se situe toujours à un niveau historiquement élevé.
- Avec près de 68 000 CDI intérimaires signés fin juillet 2019, ce contrat de travail poursuit son développement de façon complémentaire aux contrats d'intérim classiques. Depuis un an, ce sont plus de 25 000 CDI supplémentaires qui ont été recrutés par les agences d'emploi. En tenant compte de ces contrats, l'évolution globale de l'emploi intérimaire se limiterait à -5,0 %.

QUELQUES POINTS DE REPÈRES SUR L'INTERIM

- **L'intérim représente une part relativement stable de l'emploi salarié en France** entre 2,9 % et 3,6 % depuis 2000.
 - **L'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi**, les infléchissements observés intervenant 6 à 12 mois avant que les mouvements d'emploi d'autres secteurs soient perceptibles.
 - Un **niveau de croissance économique annuel compris entre 0,6 % et 0,8 %** permet de créer des emplois intérimaires. Le seuil permettant aux entreprises de développer de l'emploi durable se situe autour de 1,5 %.
 - **L'évolution de l'intérim ne permet pas d'anticiper l'évolution du chômage** qui est influencée par de nombreux facteurs extérieurs à l'emploi.
 - **68 000 CDI intérimaires ont été signés à fin juillet 2019.**
-

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Chiffres de juillet 2019 par rapport à juillet 2018

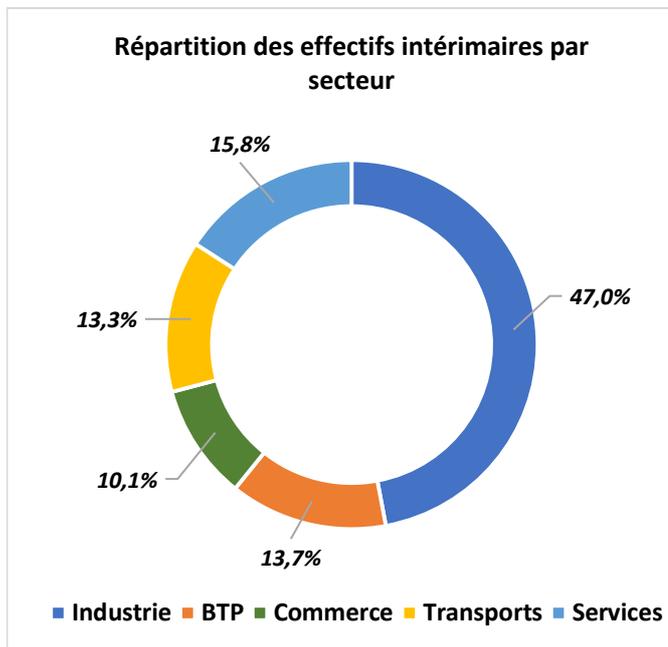
LES CHIFFRES CLÉS :

Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-7,6 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

Tous les secteurs sont en baisse

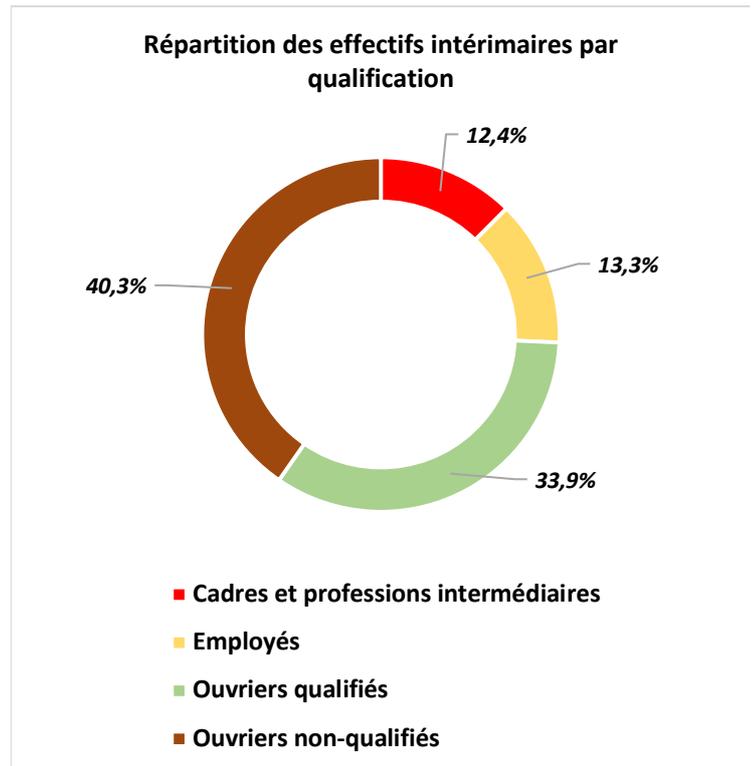
L'emploi intérimaire diminue dans le BTP (-2,7 %), les services (-2,9 %), le commerce (6,1 %), les transports (-8,4 %) et l'industrie (-10,6 %).



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

L'ensemble des qualifications est en baisse

L'emploi intérimaire recule chez les cadres et professions intermédiaires (-2,2 %), les ouvriers non-qualifiés (-7,1 %), les ouvriers qualifiés (-9,7 %) et les employés (-9,8 %).

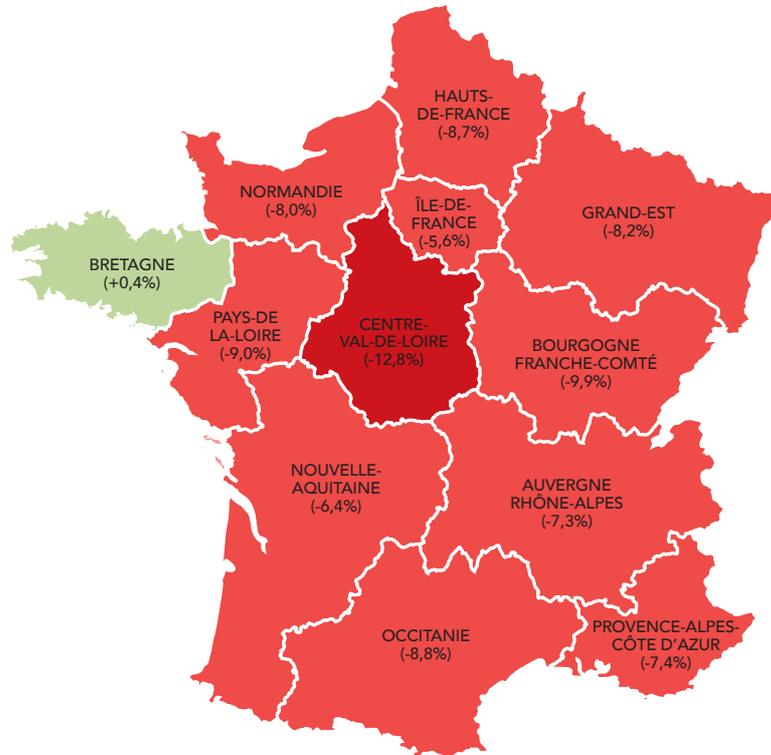


LA FRANCE DES RÉGIONS

Juillet 2019 par rapport à juillet 2018

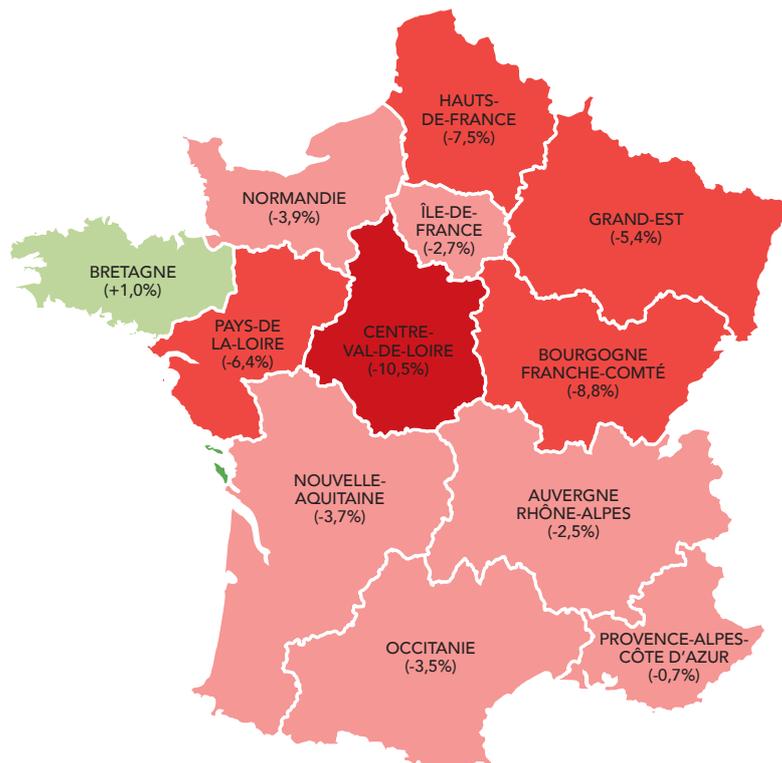
La majorité des régions restent en négatif

En juillet 2019, la région la plus dynamique est la Bretagne (+0,4 %).



Cumul annuel : janvier-juillet 2019 (%)

Au cours des sept premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse de -4,5 % par rapport à la même période en 2018.



Le baromètre PRISM'EMPLOI apporte un éclairage sur les tendances de l'emploi intérimaire. **Il décrit les évolutions en % des effectifs intérimaires observées au cours de l'ensemble du mois précédent (par rapport au même mois de l'année précédente)** selon les qualifications, les grands secteurs d'activité, les régions et les départements.

Le baromètre est établi par un tiers de confiance indépendant, Umanis, à partir des statistiques transmises **par un panel d'entreprises de travail temporaire représentant plus de 80% de l'emploi intérimaire.**

Afin de comparer le volume d'emploi intérimaire sur une base identique, les statistiques sont corrigées du nombre de jours ouvrés.

Pour plus d'informations : <https://www.barometre-prisme.eu>



Contacts presse

Godefroy Daubin

06.67.98.27.32

godefroy.daubin@plead.fr

Juliette Prost

06.72.47.53.28

juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu - @Prismemploi